

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE GRACEFIELD
M.R.C. DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

Aux contribuables de la susdite Ville

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION 2019

Conformément à l'article 503 de la *Loi sur les Cités et Villes*, avis est par les présentes donné par la soussignée, que le rôle général de perception pour l'année 2019 a été déposé au bureau de l'Hôtel de Ville, sis au 351, route 105, Gracefield (Québec) le 28 février 2019 et que les comptes de taxes seront expédiés dans les délais impartis.

Ce rôle général de perception comprend les taxes foncières générales et spéciales imposées et à prélever pour l'année 2019 incluant les compensations.

Les comptes inférieurs à 300 \$ sont payables en un versement unique avant ou au plus tard le 31 mars 2019. Lorsque le compte est égal ou supérieur à 300 \$, il peut être acquitté en un versement unique ou en un maximum de six (6) versements, soit :

- Premier versement : 31 mars 2019, 20%
- Deuxième versement : 15 mai 2019, 16%
- Troisième versement : 15 juin 2019, 16%
- Quatrième versement : 15 juillet 2019, 16%
- Cinquième versement : 15 août 2019, 16%
- Sixième versement : 15 septembre 2019, 16%.

Vous pouvez acquitter votre compte de taxes municipales :


- par chèque ou mandat-poste fait à l'ordre de la Ville de Gracefield;
- dans la plupart des institutions financières canadiennes, par l'entremise de leurs services en ligne (téléphone ou Internet), au comptoir ou au guichet automatique;
- par carte de débit en vous présentant au bureau municipal situé au 351 route 105, Gracefield (Québec), du lundi au vendredi entre 8 h et 12 h et 13 h et 16 h.

Conformément à l'article 252 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, lorsqu'un versement n'est pas fait dans les délais prévus, le **solde du compte devient immédiatement exigible**.

Les reçus seront expédiés **sur demande seulement**. Un rappel pour taxes et compensations impayées sera envoyé après le sixième versement.

Si vous ne recevez pas votre compte, nous vous invitons à communiquer avec la commis-comptable au (819) 463-3458, poste 212 ou par courriel à l'adresse suivante : jboucher@gracefield.ca

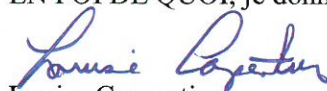
DONNÉ à Gracefield, ce 28 février 2019


Louise Carpentier
Trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Louise Carpentier, trésorière de la Ville de Gracefield CERTIFIE, sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie au bureau de la municipalité, sur le site web ainsi que sur les réseaux sociaux, le 28 février 2019 entre 8 :00 et 16 :00 heures.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 28 février 2019.


Louise Carpentier
Trésorière